



Bordeaux le 8 juin 2018

**Monsieur Alain Juppé**  
**Président Bordeaux Métropole**

**Objet : Préavis de grève**

Monsieur le Président,

Le Conseil de Bordeaux Métropole sera prochainement appelé à délibérer sur la transposition de notre actuel régime indemnitaire dans le nouveau cadre fixé par l'Etat, le RIFSEEP. Ce dossier figure à l'ordre du jour du comité technique du 18 juin prochain.

Malgré les nombreuses réunions organisées sous la présidence de Monsieur Jean-François Egron, les propositions des organisations syndicales n'ont été que peu prises en compte, et uniquement sur des points de détail.

Après échange avec les agents, dont 85 % relèveront du groupe de fonctions des collaborateurs, ceux-ci manifestent leur insatisfaction quant au dispositif proposé, qui conduit à remettre en cause un des fondements du statut de la fonction publique, à savoir la prise en compte du grade comme élément de reconnaissance de l'expérience et de l'engagement professionnel.

Les organisations syndicales signataires de ce courrier appellent donc les agents à se mobiliser et demandent l'évolution du dispositif proposé pour le rendre plus équitable. Elles demandent notamment :

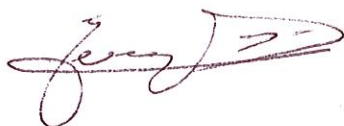
- ***D'introduire dans le calcul de l'IFSE (indemnité de fonction, de sujétion et d'expertise) une part liée au grade, afin que l'IFSE de chaque agent de niveau « collaborateur » soit au moins égal à son RI de grade actuel ;***
- ***D'harmoniser par le haut, catégorie par catégorie et à cadre d'emplois équivalent, le montant des IFSE des agents des différentes filières ;***
- ***De mettre en place une clause d'indexation automatique de l'IFSE sur la valeur du point d'indice de la fonction publique.***

**La présente lettre vaut préavis de grève de 24 heures pour la journée du vendredi 15 juin 2018 de 0h00 à minuit, concernant l'ensemble des agents de Bordeaux Métropole.**

Pendant la durée du préavis, les organisations syndicales signataires participeront à toute négociation, conformément aux termes de l'article L2512-2 du Code du travail sur l'exercice du droit de grève au sein de la fonction publique.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

*Pour le Syndicat  
CFDT Interco33  
Jérôme Pigé  
Secrétaire Général Adjoint*



*Pour le Syndicat CGT  
Alain Torrao  
Secrétaire Général*

*P O  
Laurent Berger  
BT*

*Pour le Syndicat FO  
Raymond Léglise  
Secrétaire Général*

*P O  
CBautier*

*Pour le Syndicat SUD  
Dominique Brouche  
Secrétaire Départemental*



**Copie pour information**

- Jean-François Egron – Vice-président en charge des ressources humaines
- Ludovic Martinez – Directeur de Cabinet
- Eric Ardouin – Directeur Général
- Patrice Rabaud – directeur Général Administration Générale et Ressources Humaines
- Philippe Del Socorro – ADG en charge des ressources humaines